


**- TERRE D'Émeraude Communauté -**  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DÉLIBÉRATION N°120/2022

Envoyé en préfecture le 15/09/2022  
Reçu en préfecture le 15/09/2022  
Affiché le   
ID : 039-200090579-20220908-D\_120\_2022-DE

SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 72  
Suppléants présents : 5  
Pouvoirs : 19

Date de convocation :

02/09/2022

Date d'affichage :

13/09/2022

Votants :	96	Pour :	96	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-deux, le huit septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents (72) :**

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GUILLOT Evelyne ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; ROUX Nathalie ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents (5) :** CARDINAL Damien ; FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; GIRARDOT Michel ; JUHAN Christine.

**Excusés ayant donné pouvoir (19) :** BAILLY Jacques à COLIN Gwenaëlle ; BAILLY Thierry à GERMAIN Christophe ; BAUDIÉ Stéphanie à BELPERRON Pierre-Rémy ; BRIDE Frédéric à ETCHEGARAY Josiane ; CAPELLI Sophie à CAPELLI Célestin ; CHATOT Patrick à PANISSET Marilyne ; CLOSCAVET Marie-Claire à MARQUES Patrick ; DAVID Lauriane à BOURGEOIS Rachel ; DUFOUR Anne à DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUTHION Jean-Paul à CORON Nathalie ; FATON Patrice à PIETRIGA Guy ; GEAY David à LONG Grégoire ; GRAS Françoise à CALLAND Jacques ; GROSDIDIER Jean Charles à GIROD Franck ; GUERIN Jean Luc à RETORD Dominique ; HUGUES Guy à VACELET Jean Marie ; LACROIX Serge à RASSAU Jean Noël ; MOREL-BAILLY Hélène à PROST Philippe ; TISSOT Isabelle à BENIER ROLLET Claude.

**Excusés :** ARTIGUES Damien ; BELLAT Stéphane ; DE MERONA Bernard ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PERRIN Alexandre (représenté par GIRARDOT Michel) ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; THOMAS Rémi (représenté par CARDINAL Damien).

**Absents :** BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Laurence ; BIN Richard ; CIOE Bruno ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; FIEUX Henri-Didier ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PRELY Fabrice ; ROZEK Evelyne.

**Secrétaire de séance :** BUCHOT Jean-Yves

**Objet :** CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL – Comité de suivi

Rapporteur : Franck GIROD

**Le RAPPORTEUR,**

## **EXPOSE**

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) est un programme d'accompagnement sur 4 ans, en collaboration avec l'ADEME, qui vise à aider les territoires à poursuivre ou à engager une dynamique de transition écologique.

Cette démarche, portée par le Pays Lédonien, est mise en œuvre à l'échelle de chaque Communauté de communes membre. L'opération, démarrée le 1<sup>er</sup> janvier 2022, a pour objectif l'obtention de la labellisation « Territoire engagé pour la Transition Écologique », qui valorise leur engagement dans la transition écologique auprès des acteurs du territoire.

Au-delà des deux outils exhaustifs et opérationnels mis à disposition, que sont le référentiel Climat-Air-Energie (CAE) et le référentiel Économie circulaire (ECI), le contrat permet à la collectivité de disposer d'un outil interne unique de valorisation et de suivi de l'action de sa politique climat-air-énergie et économie circulaire. L'état des lieux réalisé la première année vient alimenter ces référentiels, pour mettre en lumière l'engagement de la collectivité dans la transition, et ainsi, offrir une vision sur les actions nécessaires à la poursuite de cette dynamique.

Dans le cadre de ce contrat, un Comité de suivi doit être constitué, afin d'assurer le bon déroulement et le suivi financier de l'opération, procéder au bilan et à l'évaluation des actions en cours et approuver le contenu des actions futures.

Il devra se réunir au moins deux fois par an et autant de fois que nécessaire selon l'avancement du programme d'actions et à une date choisie d'un commun accord entre les parties. Le premier Comité de suivi se réunira le 13/10/2022.

Le choix de la composition est laissé libre, cependant, le Comité de suivi devra inclure, à minima :

- Des élus référents des thématiques du Contrat d'Objectifs Territorial
- Des agents référents des thématiques du Contrat d'Objectifs Territorial
- La Directrice Générale des Services de Terre d'Emeraude Communauté
- Le Directeur du PETR du Pays Lédonien
- La Chargée de mission Transition écologique/COT du Pays Lédonien

Ce Comité pourra inviter d'autres personnes après accord de ses membres, de façon à intégrer les parties prenantes et partenaires de l'opération quand cela sera nécessaire.

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 31 août 2022 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

## DÉCIDE

**DE DESIGNER**, pour siéger au sein du Comité de suivi du Contrat d'Objectifs Territorial de Terre d'Émeraude Communauté :

- Philippe PROST, Président de Terre d'Émeraude Communauté ;
- Jean-Paul DUTHION, Vice-président « Environnement, transition écologique et énergétique » ;
- Grégoire LONG, Vice-président « Attractivité économique et emploi » ;
- Frank STEYAERT, Vice-président « Tourisme et aménagement du territoire » ;
- Franck GIROD, Vice-président « Gestion de l'eau et des ressources naturelles, biodiversité » ;
- Jean-Yves-BUCHOT, Vice-président « Déchets, travaux et infrastructures » ;
- Christelle DEPARIS-VINCENT, Vice-présidente « Urbanisme et cadre de vie » ;
- Dominique BANDERIER, Denis BARIOD, Rémy BERPERRON, Michel BLASER, Jean Robert BONDIER, Catherine DEVAUX, Jean-Jacques FAGUET, Olivier GAMBEY, Guillaume PORCHERON, Jean-Noël RASSAU, Jean Pierre RIQUOIS, Membres de la commission « transition énergétique » de Terre d'Émeraude Communauté ;

**D'IDENTIFIER**, comme agent(s) référent(s) du Contrat d'Objectifs Territorial de Terre d'Émeraude Communauté :

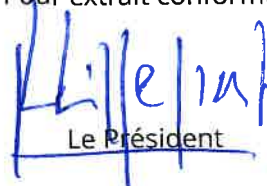
- la Directrice Générale des Services de Terre d'Émeraude Communauté ;
- les Chefs de service de Terre Émeraude Communauté en charge de l'environnement, du développement économique, des services techniques et des déchets ;
- la Chargée de mission transition énergétique de Terre d'Émeraude Communauté ;
- la Directeur du PETR du Pays Lédonien ;
- la Chargée de mission Transition écologique/COT du Pays Lédonien.

**DE CHARGER** Monsieur le vice-Président en charge de l'environnement, de la transition écologique et énergétique, Jean-Paul DUTHION, de suivre ce dossier,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à ce projet, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président

